



GROUPE LSL PHARMA INC.

(anciennement connue comme Corporation Exploration Îledor)

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et de six mois se terminant le 30 juin 2023 et 30 juin 2022

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Le présent document constitue le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de **GROUPE LSL PHARMA INC.** (" GLP " ou la " Société ") pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022. Ce document doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés non audités et les notes afférentes pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022, qui ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (" IFRS "). Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception des actions, des bons de souscription, des options et des montants par action. Ce document de discussion et d'analyse a été préparé par la direction à partir des informations disponibles au 28 août 2023. De plus amples informations sur la Société sont disponibles en ligne sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS incluses dans le présent rapport de gestion ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Lorsqu'elles sont utilisées, ces mesures sont définies de manière à permettre le rapprochement avec la mesure IFRS la plus proche. Ces mesures sont fournies à titre d'information supplémentaire pour compléter les mesures IFRS en permettant de mieux comprendre nos résultats d'exploitation de notre point de vue. En conséquence, elles ne doivent pas être considérées isolément ni se substituer à l'analyse de nos informations financières présentées selon les normes IFRS. Malgré l'importance de ces mesures pour la direction dans l'établissement des objectifs et l'évaluation des performances, nous soulignons qu'il s'agit de mesures non conformes aux IFRS dont l'utilité pour les investisseurs peut être limitée.

Nous utilisons des mesures non-IFRS, telles que la marge brute ajustée, le BAIIA et le BAIIA ajusté, pour fournir aux investisseurs une mesure supplémentaire de notre performance opérationnelle et ainsi mettre en évidence les tendances de notre activité principale qui pourraient ne pas être apparentes si l'on s'en tenait uniquement aux mesures financières IFRS. Nous pensons également que les analystes financiers, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non-IFRS pour évaluer les émetteurs. Nous utilisons également des mesures non-IFRS pour faciliter la comparaison des performances opérationnelles d'une période à l'autre, pour préparer les budgets d'exploitation annuels et pour évaluer notre capacité à répondre à nos besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement. La définition et le rapprochement de la marge brute ajustée, du BAIIA et du BAIIA ajusté utilisés et présentés par la Société avec les mesures IFRS les plus directement comparables sont détaillés ci-dessous :

La marge brute ajustée est définie comme la marge brute provenant de la vente de produits moins les charges d'amortissement liées aux immobilisations incorporelles et les charges d'amortissement des immobilisations corporelles. La direction estime que la marge brute ajustée reflète mieux l'impact de la contribution des bénéficiaires sur la trésorerie.

Le BAIIA est défini comme le bénéfice net ou la perte net(te) ajusté(e) de l'impôt sur le revenu, de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des actifs incorporels, des intérêts sur les dettes à court et à long terme et d'autres coûts de financement tels que les gains ou pertes de change, les revenus d'intérêts et autres. La direction utilise le BAIIA pour évaluer la performance opérationnelle de la Société.

Le BAIIA ajusté est défini comme le BAIIA ajusté pour tenir compte des coûts spéciaux de recrutement et des indemnités de licenciement, des honoraires professionnels spéciaux, de la rémunération en actions et des autres coûts d'émission de bons de souscription ou d'options, des frais de déménagement et d'autres dépenses liées à l'inscription de la Société à la Bourse de croissance TSX. Nous utilisons le BAIIA ajusté comme un indicateur clé pour évaluer la performance de notre entreprise lorsque nous comparons les résultats aux budgets, aux prévisions et aux années précédentes. La direction estime que le BAIIA ajusté est une mesure plus précise de la génération de flux de trésorerie que, par exemple, les flux de trésorerie provenant des opérations, car il élimine les fluctuations des flux de trésorerie causées par des changements inhabituels dans le fonds de roulement.

Un rapprochement de la marge brute et de la marge brute ajustée, ainsi que de la perte nette et du BAIIA et du BAIIA ajusté est décrit plus loin dans le présent document.

Ce rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 28 août 2023.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion peut contenir des informations prospectives telles que définies par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les informations prospectives peuvent généralement être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que " peut ", " sera ", " s'attendre à ", " avoir l'intention ", " estimer ", " continuer " ou une terminologie similaire. Les informations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes connus et inconnus, dont beaucoup échappent à la capacité de la Société à les contrôler ou à les prévoir, et qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les informations prospectives, et sont fondées sur des hypothèses concernant ces risques et d'autres facteurs énoncés dans le présent document.

Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers consolidés de l'entreprise conformément aux normes IFRS exige de la direction qu'elle émette des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges, ainsi que les informations qui les accompagnent. L'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par des résultats nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés au cours des périodes futures. Ces hypothèses et estimations sont réévaluées régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toutes les périodes ultérieures auxquelles elles se rapportent. Des informations sur les jugements et estimations significatifs qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont fournies à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à la note 3 des états financiers consolidés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022 concernant les données utilisées dans le modèle Black & Scholes pour déterminer la juste valeur des bons de souscription et des options d'achat d'actions.

Informations financières sélectionnées

Période terminée le	30 juin 2023 3 mois \$	30 juin 2022 3 mois \$	30 juin 2023 6 mois \$	30 juin 2022 6 mois \$
---------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

Informations dérivées ou calculées à partir des états financiers consolidés de la perte nette et du résultat global

Revenus	2 034	1 418	4 058	3 283
BAIIA (perte)	(2 423)	(1 364)	(5 854)	(2 947)
BAIIA ajusté	(260)	(1 364)	(263)	(2 947)
Perte nette	(3 101)	(1 339)	(7 234)	(3 579)

En date du	30 juin 2023 \$	31 décembre 2022 \$
------------	-----------------------	---------------------------

Informations tirées des états consolidés de la situation financière

Actif à court terme	6 775	4 394
Total des actifs	29 561	27 312
Passifs à long terme à l'exclusion des dettes de location	6 062	7 742
Capitaux propres	10 544	5 641

Faits saillants financiers

Voici quelques faits saillants pour le deuxième trimestre 2023 :

- Le GLP a vu son chiffre d'affaires augmenter de **43,5%** entre T2 2023 et T2 2022 (périodes de 3 mois) et de **23,6 %** entre le premier semestre 2023 et le premier semestre 2022.
- La marge brute et la marge brute ajustée ont toutes deux augmenté. La marge brute est passée de **- 23,4 %** au deuxième trimestre 2022 à **+ 34,0 %** au deuxième trimestre 2023, tandis que la marge brute ajustée est passée de **- 3 %** au deuxième trimestre 2022 à **+ 47 %** en 2023.
- Le BAIIA ajusté s'est également amélioré au deuxième trimestre, passant de **(1 364 \$)** au deuxième trimestre 2022 à **(260 \$)** au deuxième trimestre 2023.
- Le fonds de roulement a fortement augmenté par rapport au 31 décembre 2022, passant de **(6 973 \$)** à **(3 683 \$)** au 30 juin 2023, soit une amélioration de **3 290 \$**.
- La trésorerie et l'équivalent de trésorerie totalisaient 514\$ au 30 juin 2023 comparativement à nil au 31 décembre 2022.
- Les capitaux propres sont passés de **5 641 \$** à **10 544 \$** à la suite entre autres du placement privé réalisé en février 2023 pour un montant total de **8 361 \$**.
- Depuis la fin de 2022, GLP a entrepris la certification et la validation de **5 à 8 nouveaux produits stériles** qui devraient être disponibles à la vente vers la fin 2024 et en 2025.

- Le déménagement de l'usine de La Pocatière a dûment été complété durant T2 2023. La nouvelle usine de 22 000 pieds carrés augmentera de façon importante la capacité de production de LSL.

Description du placement privé complété au cours du premier trimestre de 2023

Prise de contrôle inversée et placement privé

Le 22 décembre 2022, Laboratoire LSL inc. a conclu une entente avec Corporation Exploration Îledor (" Îledor "), aux termes de laquelle Îledor a réalisé, avec prise d'effet le 22 février 2023, une transaction impliquant un changement de ses activités sans lien de dépendance, conformément aux politiques de la Bourse de croissance TSX, par le biais d'une prise de contrôle inversée avec Laboratoire LSL inc. (la " prise de contrôle inversée "). Avant la réalisation de la prise de contrôle inversée, Îledor a consolidé ses actions ordinaires de classe A (les " Actions ordinaires ") sur la base d'une (1) Action ordinaire post-consolidation pour chaque vingt-cinq (25) Actions ordinaires en circulation avant la consolidation (la " Consolidation "), et Îledor a changé son nom pour Groupe LSL Pharma Inc. (l'" Émetteur résultant ").

Le 1er mars 2023, les actions ordinaires de Groupe LSL Pharma Inc. ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX (" TSXV ") sous le symbole " LSL ".

Les transactions suivantes ont eu lieu dans le cadre de la prise de contrôle inversée :

- Acquisition par Îledor de la totalité des actions et des titres en circulation de Laboratoire LSL Inc. pour une contrepartie totale de 47 662 \$ dans le cadre d'une prise de contrôle inversée par laquelle l'émetteur résultant a émis 68 089 000 actions ordinaires (après regroupement) au prix de 0,70 \$ l'action ordinaire et 33 606 000 bons de souscription aux actionnaires de Laboratoire LSL Inc. L'émetteur résultant a également émis 1 575 000 actions ordinaires (après regroupement) au prix de 0,70 \$ l'action ordinaire à titre de commission dans le cadre de la prise de contrôle inversée ;
- L'émetteur résultant a réalisé, le 22 février 2023, un placement privé de première tranche de 11 736 566 unités au prix de 0,70 \$ l'unité (les " unités ") pour un produit brut total de 8 216 \$ (le " placement privé de première tranche ") et, le 13 mars 2023, une deuxième tranche de 207 143 unités pour un produit brut total de 145 \$ (le " placement privé de deuxième tranche " et, avec le placement privé de première tranche, le " placement privé "). Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire (post-consolidation) et d'un demi (1/2) bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet au détenteur d'acquérir une (1) action ordinaire supplémentaire (après regroupement) au prix de 1,00 \$ pour une période de 18 mois. La valeur totale attribuée aux bons de souscription dans les transactions détaillées ci-dessus est de 0,12 \$ par demi (1/2) bon de souscription.
- Un total de 464 \$ en espèces et 662 818 bons de souscription de courtier ont été payés à titre de commissions pour la première tranche du placement privé et un total de 6 \$ en espèces et 8 000 bons de souscription de courtier ont été payés à titre de commissions pour la deuxième tranche du placement privé, où chaque bon de souscription de courtier permet à son détenteur d'acquérir une unité (aux mêmes conditions que les unités dans le placement privé) au prix de 0,70 \$ chacune pour une période de 18 mois à compter de la date de clôture de l'appel public à l'épargne ;
 - Un plan d'options sur actions a été mis en place par l'émetteur résultant ;
 - À la suite de la prise de contrôle et du placement privé, il y avait 82 433 578 actions ordinaires émises et en circulation (après le regroupement) de Groupe LSL Pharma Inc. dont les anciens actionnaires ordinaires de Laboratoire LSL Inc. contrôlaient la majorité.

À des fins comptables, il a été déterminé que Îledor était l'entreprise acquise sur le plan comptable et que Laboratoire LSL Inc. était l'acquéreur sur le plan comptable, car les actionnaires de Laboratoire LSL Inc.

contrôlent maintenant Groupe LSL Pharma Inc. en se fondant sur les directives de l'IFRS 10, États financiers consolidés, et de l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises, pour identifier l'acquéreur sur le plan comptable. Étant donné que Laboratoire LSL Inc. est considérée comme l'acquéreur comptable, les présents états financiers consolidés (et, par conséquent, le rapport de gestion) ont été préparés dans le prolongement des états financiers de Laboratoire LSL Inc. Par conséquent, les informations comparatives de 2022 incluses dans le présent document sont uniquement celles de Laboratoire LSL Inc. Par souci de simplicité, les transactions effectuées par Laboratoire LSL Inc. sont désignées comme étant effectuées par la Société dans le présent rapport de gestion.

Stratégie d'entreprise et développement futur

La direction de GLP entend poursuivre sa stratégie de croissance organique (produits et clients existants ainsi que nouveaux produits et clients) et d'acquisition de nouveaux portefeuilles de produits et d'entreprises.

Croissance organique des usines de Laboratoire LSL Inc. (LSL) et de Steri-Med Pharma Inc. (Steri-Med)

Pour **LSL** :

- La croissance sera réalisée grâce aux clients existants et à l'ajout de nouveaux clients. Grâce à sa nouvelle usine de plus de 22 000 pieds carrés, LSL estime que, simplement avec ses clients existants et l'ajout de quelques nouveaux clients, ses revenus pourront augmenter de 15 à 20 % par an au cours des prochaines années.
- Au cours des prochaines années, LSL prévoit élargir sa gamme de produits en ajoutant de nouveaux produits de santé naturels (PSN) pour son activité de marques privées et en développant également de nouveaux produits PSN pour le marché vétérinaire, ainsi qu'en ouvrant de nouveaux marchés tels que les États-Unis et l'Europe. Cela pourrait ajouter jusqu'à 10 % à la croissance des revenus annuels.
- Le déménagement de l'usine de LSL a été complété en T2 2023. L'usine est maintenant 100% opérationnelle depuis le mois d'août ce qui permettra la concrétisation du plan de croissance de la Société.

Pour **Steri-Med** :

- La stratégie de croissance organique sera réalisée en optimisant et en augmentant sa capacité de production d'ici la fin de 2023 qui sera en mesure de doubler dès le début de 2024. De plus, une nouvelle ligne de fabrication complète sera ajoutée vers la fin de 2024, ce qui doublera à nouveau la capacité. Ainsi, dès 2025, la capacité de production aura quadruplé par rapport à celle de 2023 et ceci permettra à la Société de fabriquer tous ses nouveaux produits actuellement en développement.
- L'expansion vers de nouveaux marchés passera également par l'augmentation de la capacité de production. Des discussions sérieuses sont déjà en cours avec d'importants clients américains, pouvant représenter des revenus potentiels de 6 à 8 fois supérieurs à ceux du Canada d'ici 2025. Steri-Med prévoit que d'ici 2025, plus de 25% des revenus de ses produits seront réalisés à l'étranger.
- En ajoutant et en développant de nouveaux produits stériles pour ajouter une croissance de plus de 20% par année sur cinq (5) ans, Steri-Med prévoit mettre en marché de 10 à 15 nouveaux onguents stériles, gouttes pour les yeux et produits vétérinaires. Steri-Med possède déjà l'expertise et les licences de Santé Canada pour fabriquer ces produits.

Acquisition d'entreprises et de produits ayant une autorisation de mise en marché au Canada

GLP est à l'affût d'entreprises et de produits dont le profil correspond à sa vision et à sa stratégie de croissance. GLP a mis en place un programme actif d'identification d'entreprises et de produits potentiels en vue d'une acquisition ou d'une licence. Un certain nombre d'entreprises et de produits a déjà été ciblé par la direction.

Voici quelques critères utilisés pour évaluer les opportunités d'affaires pour les entreprises et/ou les produits à acquérir :

Critères	Description
Recettes potentielles	GLP recherche des entreprises rentables dont le chiffre d'affaires potentiel au Canada se situe entre 2 et 25 millions de dollars et qui disposent d'une capacité de croissance. En termes de produits, GLP cible les produits de niche ayant un potentiel de revenus annuels d'au moins 250 000 dollars. Cette échelle place ces projets sous l'écran radar des grandes sociétés pharmaceutiques, ce qui facilite leur acquisition.
Stade de développement	GLP ne recherche que des produits prêts à être commercialisés et idéalement déjà enregistrés au Canada.
Investissement	L'entreprise ne souhaite pas s'engager dans un processus d'enchères, mais souhaite payer un prix équitable basé sur la rentabilité générée et les revenus actuels et futurs.
Différenciation du marché	Le choix des produits de la Société est basé sur sa capacité à positionner le produit de manière avantageuse sur le marché et sur son intégration dans son portefeuille actuel.
Intégration dans le portefeuille actuel	Le produit doit pouvoir être commercialisé par les canaux de revenus existants de GLP et présenter des perspectives claires de rentabilité et de croissance à court terme.

Rapprochement de la marge brute ajustée

Le tableau suivant présente le rapprochement de la marge brute et de la marge brute ajustée pour la période de trois mois terminé le 30 juin 2023 par rapport à la période de trois mois terminé le 30 juin 2022 ainsi que pour les périodes de six mois correspondantes.

Au 30 juin 2023, le coût des produits vendus comprend 255 \$ d'amortissement et de 284 \$ pour la même période en 2022. Pour le semestre se terminant aux mêmes dates, les montants d'amortissement inclus dans le coût des produits vendus étaient respectivement de 470 \$ et de 565 \$. La direction considère que cette charge d'amortissement n'est pas directement liée aux coûts d'exploitation et considère que la marge brute ajustée reflète mieux le coût réel de production.

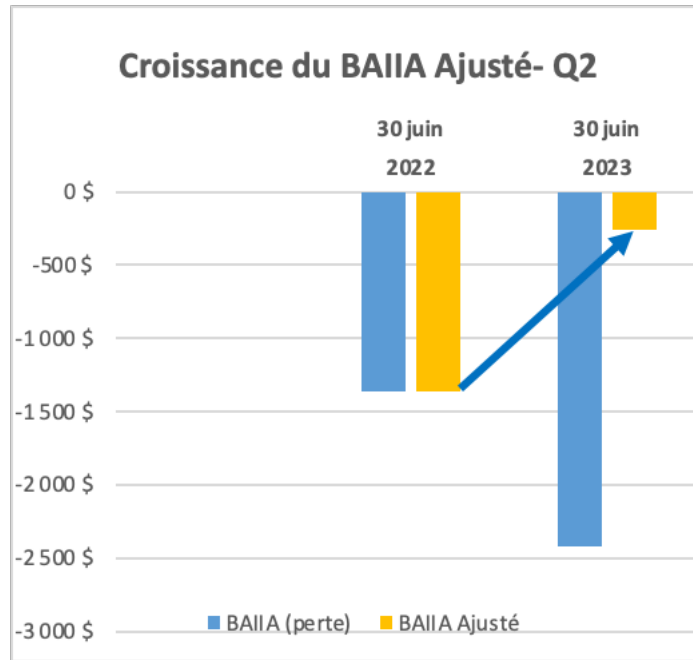
Période terminée le	30 juin 2023 3 mois \$	30 juin 2022 3 mois \$	30 juin 2023 6 mois \$	30 juin 2022 6 mois \$
Recettes	2 034	1 418	4 058	3 283
Marge brute (perte)	692	(332)	1 079	(977)
Marge brute % du chiffre d'affaires	34%	-23%	27%	-30%
Ajustements				
Dépréciation et amortissement	255	284	470	565
Marge brute ajustée (perte)	947	(48)	1 549	(412)
Marge brute ajustée % du chiffre d'affaires	47%	-3%	38%	-13%

Rapprochement du BAIIA ajusté

Au 30 juin 2023 (3 mois), le BAIIA de GLP est négatif à hauteur de (2 423 \$) dollars, contre un BAIIA négatif de (1 364 \$) dollars au trimestre correspondant de 2022. À noter que cette perte inclut une dépense liée à la charge de rémunération en actions de 2 063 \$, ainsi que des frais de 99 \$ liés au déménagement de l'usine de LSL. Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023, le BAIIA de GLP a été de (5 854 \$) et de (2 947 \$) pour la même période en 2022. À noter qu'au cours du **premier trimestre 2023**, GLP a réalisé une opération de prise de contrôle inversée et a procédé à la relocalisation de son usine de Laboratoire LSL Inc. représentant deux événements particuliers ayant généré des dépenses non récurrentes. La prise de contrôle inversée réalisée au premier trimestre de 2023 a généré deux dépenses ponctuelles, soit des frais de transaction de 2 488 \$, une charge de rémunération en actions de 908 \$. De plus, des frais de déménagement de 132 \$ ont également été encourus durant le 2^e trimestre.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette avec le BAIIA (perte) et le BAIIA ajusté pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2023 par rapport à la même période terminée le 30 juin 2022 :

Période terminée le	30 juin 2023 3 mois \$	30 juin 2022 3 mois \$	30 juin 2023 6 mois \$	30 juin 2022 6 mois \$
Perte nette	(3 101)	(1 339)	(7 234)	(3 579)
Charges financières nettes	389	(309)	842	67
Amortissement	289	284	538	565
BAIIA (perte)	(2 423)	(1 364)	(5 854)	(2 947)
Coût lié à la prise de contrôle inversée	1	-	2 488	-
Frais de déménagement	99	-	132	-
Charges liées à la rémunération à base d'actions	2 063	-	2 971	-
BAIIA ajusté (perte)	(260)	(1 364)	(263)	(2 947)



Transactions avec les parties liées et les actionnaires

(a) Transactions avec des parties liées :

Le personnel de direction clé comprend le Chef de la direction, le Chef des finances, les vice-présidents et les membres de la direction.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants, comptabilisée dans le compte de résultat consolidé :

Période terminée le	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin
	2023	2022	2023	2022
	3 mois	3 mois	6 mois	6 mois
	\$	\$	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	292	275	588	591

Les soldes et les transactions de la Société avec les parties liées sont les suivants :

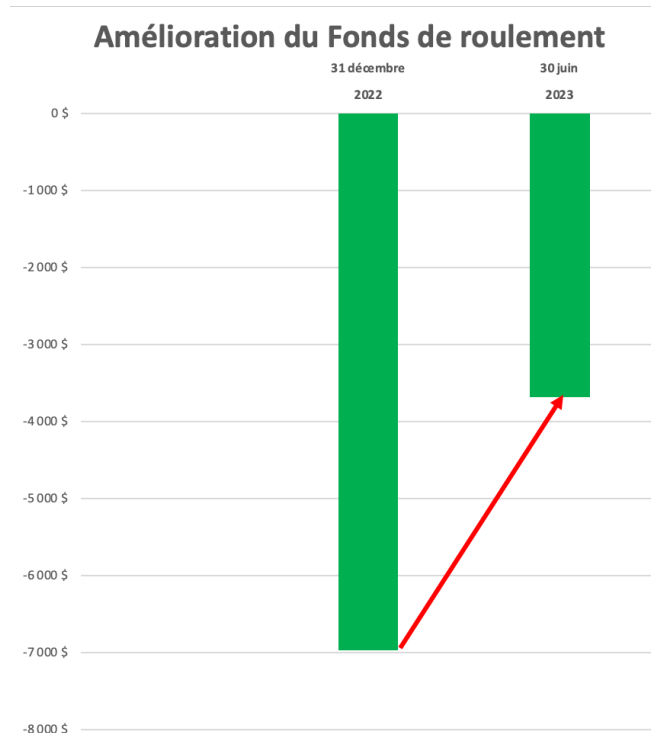
	30 juin 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Actifs		
Avance à recevoir de Îledor incluse dans les comptes à recevoir en relation avec les dépenses payées par la Société pour le compte de Îledor	-	106
Montant à recevoir d'une société gérée par un administrateur de l'entreprise, inclus dans les comptes à recevoir	6	-
Passif		
Avances à payer aux principaux dirigeants, incluses dans les avances à payer aux actionnaires	272	23
Montants des obligations détenues par les principaux dirigeants de l'entreprise et les administrateurs et incluses dans la dette à long terme	1 150	1 150
Revenus (6 mois)		
Revenus d'une société gérée par un administrateur de l'entreprise	59	-

	30 juin 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Liquidités		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	514	-
Comptes à recevoir	1 461	1 231
Inventaires	4 408	2 957
Charges payées d'avance	392	206
Fournisseurs et charges à payer	5 841	6 118
Financement à court terme et partie à court terme de la dette à long terme	4 616	5 250
Fonds de roulement	(3 683)	(6 973)

La trésorerie au 30 juin 2023 est positive à hauteur de 514 \$ alors que la trésorerie pour la même période en 2022 était nulle. La perte nette du deuxième trimestre 2023 est de 3 101 \$ et la perte nette du premier semestre a été de 7 234 \$. Pour les mêmes périodes en 2022, les pertes avaient été de 1 339 \$ et de 3 579 \$. Il est important de souligner qu'une partie significative de la perte de T2 2023 est due à une charge de rémunération à base d'actions de 2 063 \$.

Le fonds de roulement de GLP, bien que toujours négatif, s'est nettement amélioré, passant de (6 973 \$) au 31 décembre 2022 à (3 683 \$) au 30 juin 2023. Au cours des prochains trimestres, GLP prévoit générer un BAIIA positif. Cela contribuera à améliorer les liquidités et son fonds de roulement. La direction ne prévoit pas de dépenses d'investissement majeures pour le reste de 2023, à moins qu'elles ne soient financées de manière adéquate pour préserver la liquidité.

Si le besoin s'en fait sentir, la direction de GLP lèvera des fonds supplémentaires afin de restaurer ses liquidités.

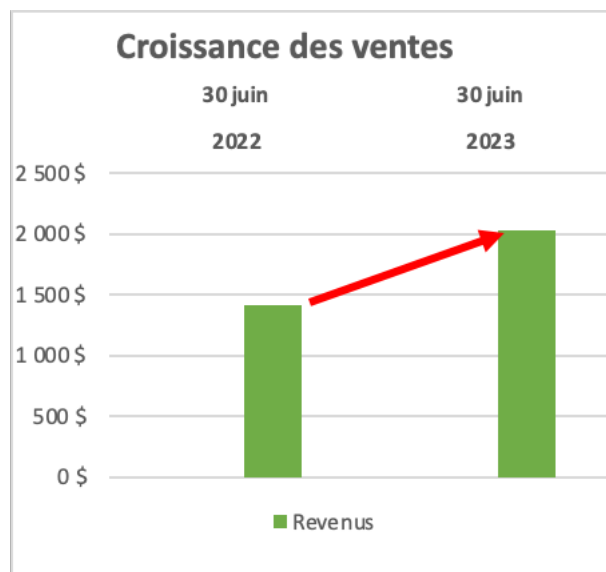


Remboursement de la dette à long terme

Suite à la réalisation de la prise de contrôle inversée, la Société a remboursé la première avance payable à Finaccès Capital Inc. d'un montant de 2 100 \$ et une partie de la troisième avance payable à Finaccès Capital Inc. d'un montant de 500 \$.

Résultats des opérations

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023, les revenus s'élevaient à 4 058 \$, comparativement à 3 283 \$ pour la même période en 2022, **soit une augmentation significative de 23,6 %**. Les revenus du deuxième trimestre 2023 au 30 juin, ont été de 2 034 \$ comparativement à 1 418 \$ à la même période l'an passé, **soit une augmentation importante de 43,5%**. Cette augmentation est le résultat des efforts de vente réalisés depuis 2022. Elle aurait pu être encore plus significative dans la mesure où GLP dispose toujours d'un carnet de commandes bien rempli qui laisse présager des ventes plus importantes d'ici la fin de l'exercice financier de 2023 et pour 2024. À la fin du premier semestre, la perte nette s'élève à 7 234 \$, contre une perte nette de 3 579 \$ pour la même période en 2022. La perte du deuxième trimestre 2023 a été de 3 101 \$ comparativement à une perte de 1 339 \$ au deuxième trimestre 2022.

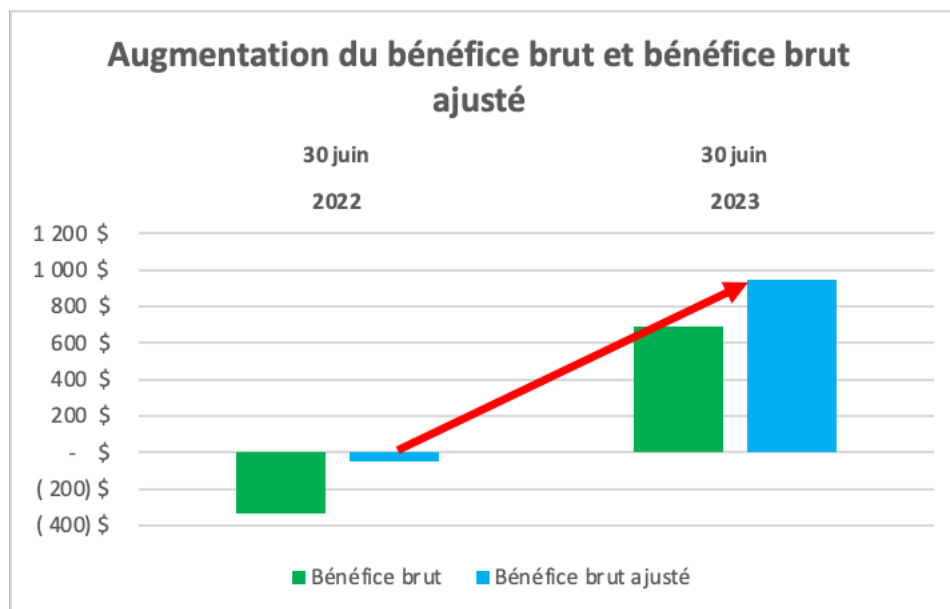


La perte nette pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023 a été générée en considérant entre autres les coûts liés à la prise de contrôle inversée d'Îledor de 2 488 \$, les dépenses de rémunération à base d'actions de 2 971 \$ en lien avec le programme d'options d'achat d'actions et les frais de déménagement de 132 \$. N'eût été de ces dépenses, la perte nette aurait été de 1 643 \$. Le BAIIA (perte) ajusté(e) pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2023 est négatif à 263 \$, contre un BAIIA (perte) ajusté pour la même période de 2022 de 1 364 \$.

La perte d'exploitation de T2 s'explique par trois éléments principaux : les coûts associés au programme d'options d'achat d'actions, les frais liés à la prise de contrôle inversée et la baisse de productivité suite au déménagement de l'usine de Laboratoires LSL à La Pocatière. Les revenus de LSL pour le premier semestre ont été inférieurs à ce que la direction avait anticipé. Cette baisse de revenus a évidemment eu un impact négatif direct sur la marge brute. Les retards de production occasionnés par le déménagement de l'usine seront rattrapés dans les prochains mois. D'un autre côté, Steri-Med a bien performé et a réussi à dégager un léger profit au 30 juin 2023.

La marge brute de GLP pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023 s'élève à 692\$ ou **34 %** (marge brute de 1 079 \$ ou 27% pour la période de 6 mois terminée le 30 juin 2023), contre une marge brute négative de (332)\$, ou -23 %, pour la même période de 2022 (marge brute négative de 977 \$ ou -30% pour la période de 6 mois de 2022). Cette amélioration importante est principalement due à la bonne performance de Steri-Med qui a dégagé une excellente marge brute pour cette période. La direction compte sur le retour à la normale de la production de l'usine de LSL pour retrouver la rentabilité dès Q3 2023.

La direction de GLP calcule une marge brute ajustée afin de refléter plus fidèlement les résultats directement liés à la production. Pour calculer la marge brute ajustée, GLP déduit du coût des marchandises vendues les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles. En retirant cette charge, la marge brute ajustée pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023 s'élève à **47 % ou 947 \$**, contre une marge brute ajustée négative de -3 % ou (48 \$) pour la même période de l'année précédente. Pour les six premiers mois de 2023, la marge brute ajustée est de 1 549 \$ ou 38% au 30 juin 2023 comparativement à (412 \$) ou -13% pour 2022. La direction est confiante d'être capable de maintenir ce niveau de marge brute dans les trimestres à venir. Le maintien de la marge brute combiné à l'amélioration de la productivité de LSL amènera la rentabilité prévue.



Au deuxième trimestre 2023, les frais de vente et d'administration s'élèvent à 1 242 \$ contre 1 203 \$ au deuxième trimestre 2022. La direction est satisfaite de la stabilité des dépenses fixes liées aux frais de ventes et d'administration et prévoit qu'ils demeureront stables pour les prochains trimestres. Les dépenses de R&D sont en baisse à 99\$ contre 113\$ pour la même période de 2022. Cette baisse des dépenses de R&D est plus circonstancielle que le résultat d'une nouvelle stratégie. GLP a plusieurs projets de développement de nouveaux produits en cours et entend continuer à investir en R&D. En T2 2023, les frais financiers totalisent 389 \$ (842 \$ pour la période de six mois) comparativement à un crédit de 309 \$ (67 \$ pour la période de six mois) à la même période l'an passé mais qui comprenait un gain sur règlement de dette de 657 \$. La direction souligne qu'en août 2023, GLP a conclu un nouveau financement à court terme de 1 500 \$ avec une banque à charte canadienne ce qui contribuera à réduire les frais financiers pour les prochains trimestres.

Situation financière – 30 juin 2023

Le fonds de roulement de GLP au 30 juin 2023 s'élève à (3 683 \$), soit 0,65:1,00, en nette amélioration par rapport au fonds de roulement au 31 décembre 2022, qui était négatif de (6 973 \$), soit 0,39:1,00. Cette amélioration fait suite au placement privé de 8 361 \$ réalisé le 22 février 2023. Au 30 juin 2023, les principaux actifs à court terme de GLP sont les comptes clients qui s'élèvent à 1 461 \$ (1 231 \$ au 31 décembre 2022) et les stocks qui s'élèvent à 4 408\$ (2 957 \$ en 2022). Les comptes clients sont constitués de grands distributeurs pharmaceutiques, de grandes chaînes de pharmacies et de quelques petits distributeurs. Les stocks sont principalement constitués de matières premières et de matériaux d'emballage (48%), de produits finis (48%) et de travaux en cours (4%). Compte tenu de la nature des stocks, le risque d'obsolescence est minime. GLP maintient une provision pour obsolescence sur son stock total (90 \$ au 30 juin 2023 et 90 \$ au 31 décembre 2023) principalement pour la dépréciation potentielle des matières premières et des produits d'emballage.

Les actifs non courants au 30 juin 2023 s'élèvent à 22 786 \$. Sur ce montant, près de 13 966 \$ sont constitués: (i) d'un terrain et d'un bâtiment pour 3 801 \$; (ii) de divers équipements de fabrication pour 5 093 \$; et (iii) d'immobilisations en cours pour 2 024 \$. GLP dispose également de 8 801 \$ (8 981 \$ en 2022) d'immobilisations incorporelles, représentant l'ensemble des formules de produits et des relations clients suite à l'acquisition de Steri-Med en juillet 2020.

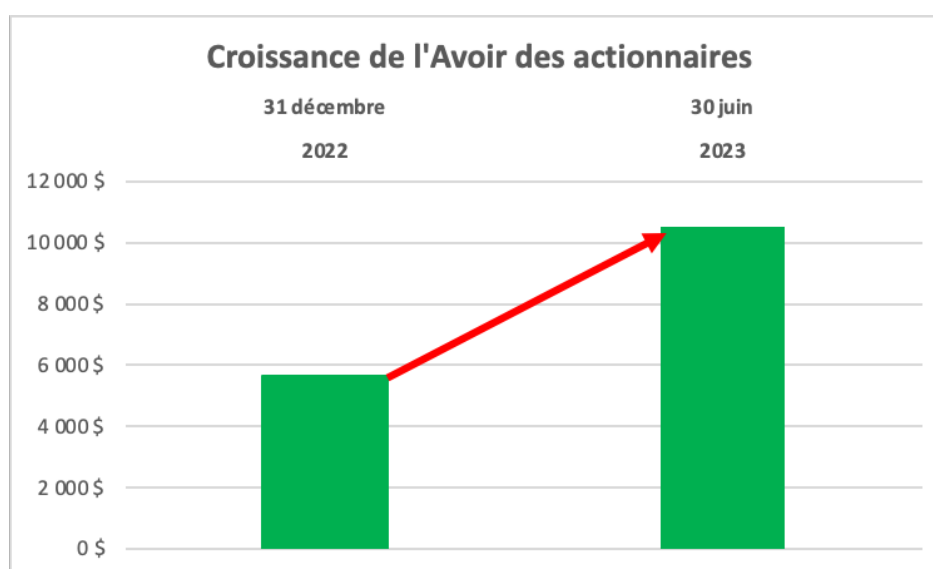
Au passif du bilan de GLP, les principaux passifs courants au 30 juin 2023 sont les fournisseurs et charges à payer qui s'élevaient à 5 841 \$ (6 118 \$ au 31 décembre 2022). Le crédit renouvelable à court terme totalisant 794 \$ (ligne d'affacturage pour 373 \$ et financement des stocks pour 422 \$) comparativement à 1 536 \$ au 31 décembre 2022 fluctue en fonction du niveau des stocks et des créances. GLP a conclu en août 2023 l'obtention d'une nouvelle ligne de crédit auprès d'une banque à charte canadienne en remplacement de son financement par affacturage. La partie à court terme des dettes à long terme et des dettes de location s'élève à 1 808 \$.

Le passif à long terme de GLP s'élève à 8 560 \$ (10 303 \$ au 31 décembre 2022) et représente la juste valeur estimée du montant principal de la dette à long terme. La dette à long terme a été utilisée principalement pour financer l'acquisition d'immobilisations par la Société et l'acquisition de Steri-Med en juillet 2020.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à 10 544 \$ au 30 juin 2023 comparativement à 5 641 \$ au 31 décembre 2022. Cette augmentation de 4 902 \$ au cours du semestre s'explique principalement par le placement privé au montant de 8 361 \$ combiné à la perte nette encourue au premier semestre 2023.

	30 juin 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Capital-actions	24 367	15 403
Surplus d'apport	3 173	-
Bénéfices non distribués (déficit)	(16 996)	(9 762)
Total	10 544	5 641



Continuité de l'exploitation

Le présent rapport de gestion a été préparé sur la base de la continuité de l'exploitation, ce qui suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités dans un avenir prévisible.

La Société a subi des pertes nettes et des flux de trésorerie négatifs pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022, et a un fonds de roulement négatif (passif à court terme supérieur à l'actif à court terme) et un déficit accumulé au 30 juin 2023, mais un avoir des actionnaires positif.

Le plan d'affaires de la Société dépend de la génération d'un flux de trésorerie positif, du soutien financier continu de ses actionnaires et de ses prêteurs et/ou de la levée de fonds supplémentaires pour financer les opérations au cours des 12 prochains mois et au-delà. Dans le passé, la Société a eu recours à des financements externes pour financer ses activités, principalement par l'émission de dettes et d'actions, ainsi que par des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement. Bien que la Société ait réussi à obtenir des financements dans le passé, la levée de fonds supplémentaires dépend d'un certain nombre de facteurs échappant au contrôle de la Société et, par conséquent, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir. Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative qui peut jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son activité, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes et engagements dans le cours normal de ses activités.

Si la Société n'est pas en mesure de réaliser les revenus prévus et de générer des flux de trésorerie positifs à partir de ses opérations et/ou d'obtenir un financement supplémentaire suffisant, elle pourrait être obligée de réduire ses opérations et ses activités de développement, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation et n'incluent aucun ajustement des montants et des classifications des actifs et des passifs qui serait nécessaire si l'entreprise n'était pas en mesure de mener à bien son plan et de poursuivre ses activités. Si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas appropriée pour les états financiers consolidés, des ajustements seraient nécessaires à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses déclarées et à la classification des postes dans les classifications utilisées dans les états consolidés de la situation financière. Ces ajustements pourraient être significatifs.

Facteurs de risque

Pour une analyse détaillée des autres facteurs de risque, veuillez consulter le dernier formulaire d'information circulaire de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Dividendes

Le conseil d'administration de GLP n'a pas adopté de politique de dividendes. Il n'existe aucune restriction dans les statuts de GLP qui empêcherait GLP de verser des dividendes.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées dans le présent rapport de gestion sont les mêmes que celles appliquées par la Société dans ses états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et pour la période de trois mois et six mois close le 30 juin 2023.

Divulgarion des données relatives aux actions en circulation

La nouvelle société cotée en bourse, Groupe LSL Pharma Inc., dispose d'un capital social autorisé composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 28 août 2023, GLP avait 82 433 578 actions ordinaires en circulation.

En outre :

- 40 248 673 actions ordinaires à émettre lors de l'exercice des bons de souscription,
- 6 000 000 d'actions ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice des options (dans l'hypothèse d'une acquisition totale).

Événements subséquents

Modification de la dette à court terme et des autres passifs financiers

Le 2 août 2023, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit à court terme de 1,5 M\$ avec une banque à charte canadienne. La Société a par la suite remboursé la totalité du montant dû au titre d'autres passifs financiers. Le nouveau financement à court terme est garanti par une hypothèque de premier rang sur les comptes-clients et les inventaires.

Emprunts auprès de Desjardins

La Société n'a pas remboursé le solde de son emprunt auprès de Desjardins le 1^{er} juillet 2023. La Société prévoit obtenir une nouvelle échéance et de nouvelles modalités afin de poursuivre les remboursements mensuels au cours des prochains mois.